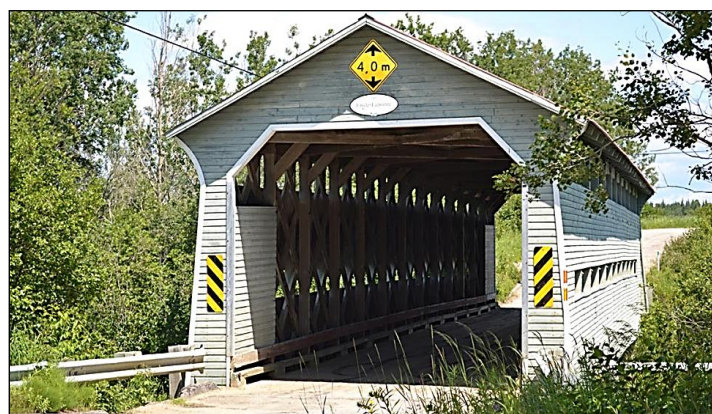


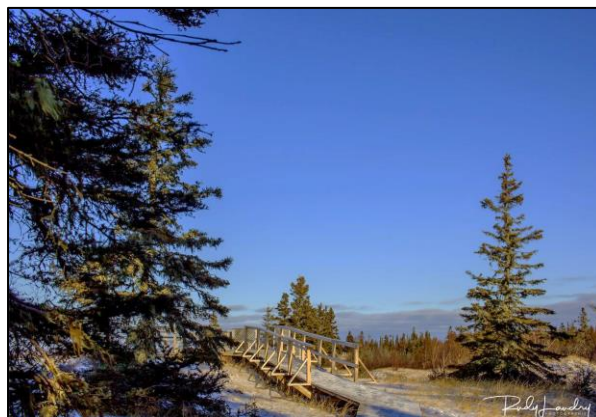


LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition novembre 2021



Crédit photo : Michèle-Anne Gagné



Crédit photo : Rudy Landry



Crédit photo : Karine Blouin



Crédit photo : Robin Tremblay



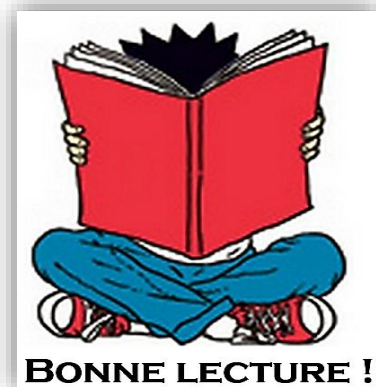
Crédit photo : Geneviève St-Laurent



Crédit photo : Aline Marin

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE.....	3
PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL	5
PHOTOS RECHERCHÉES.....	6
CHANGEMENT D’HEURE	7
ÉLECTION MUNICIPALE	7
NOUVEAU SITE WEB.....	8
SERVICE DES LOISIRS	9
POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A.....	10
SERVICE D’URBANISME	12
PROGRAMME RÉNO-RÉGION	13
TRAVAUX PUBLICS.....	14
JEUX - DIVERTISSEMENT	16
OPÉRATION NEZ ROUGE	19
CAPSULE PRÉVENTION INCENDIE.....	21
SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	23
JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE	24
NŒUDVEMBRE 2021	24
CLINIQUE DE VACCINATION.....	25
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX	26
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - CALENDRIER 2021	27
ANNONCE	28
RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT	30
TABLE DES MARÉES	31
COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR.....	32
HEURES D’OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	32
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	32



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE

Chère Outardéennes, Outardéens !



Élection municipale : Tout d'abord, j'aimerais féliciter la candidate et les candidats qui ont été élus par acclamation, le 1^{er} octobre dernier.

M. Robert Leblanc

M. Jean-François Gauthier

M. Keven Tremblay

Mme Marie Mercier

M. Denis Cardinal

Siège 1 : Lagacé

Siège 3 : Petites rivières

Siège 4 : Dufour

Siège 5 : Côté

Siège 6 : Grosse-Pointe

Chacune et chacun, possède une excellente expertise dans différents domaines et démontre des caractères complémentaires qui feront en sorte de prendre les meilleures décisions, en collaboration avec la direction, pour l'organisation de notre magnifique municipalité.

J'en profite également pour remercier les candidats sortants, Mme Sylvie Ostigny et M. Dave Prévèreault pour leurs quatre (4) années au sein du conseil. Leurs interventions et réflexions ont toujours été très à propos et très à jour. Deux (2) piliers du conseil quittent aussi leurs fonctions avec la satisfaction du devoir accompli, Messieurs Raynald Foster et Pierre Ross. Ils auront contribué, physiquement autant que par leurs précieux conseils, à une saine administration. Merci pour votre temps de qualité. Ce fut un plaisir pour moi de travailler avec vous toutes et tous en tant que conseiller ainsi que comme maire. Par ailleurs, nous sommes très choyés de pouvoir compter sur des nouveaux élus alors que plusieurs municipalités de la Côte-Nord n'ont même pas un candidat qui se présente comme conseiller ou maire.

Vous aurez donc, électrices et électeurs à exercer votre droit de vote le 7 novembre pour combler deux postes restants soit :

Au siège numéro 2, district Laflèche, Mme Roxanne Roy-Morin et M. George Jean

À la mairie, Messieurs Jean Roch Barbeau et Julien Normand (maire sortant).

Il est très important d'aller voter même si votre conseiller ou conseillère est déjà élu.

RÉUNIONS ET DÉCISIONS

Le conseil a siégé à huis clos en visioconférence lors d'une séance spéciale et d'une séance ordinaire, le 4 octobre dernier.

Une dérogation mineure DM-2021-02 pour l'immeuble situé au 24, rue David sur le lot 4 919 215 a été autorisée pour régulariser l'implantation de la galerie projetée en cour latérale droite qui sera située à moins de deux (2) mètres de la ligne latérale du terrain.

Nous avons accepté de procéder au paiement de la demande de paiement # 5 de Jean Fournier inc., pour les travaux terminés au 30 septembre 2021 concernant les travaux de recharge de plage située à l'est du quai. Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 590 699,60 \$, taxes incluses. Les coûts seront remboursés par le ministère de la Sécurité publique. Jusqu'à présent, 258 726 tonnes de matériel ont déjà été transportés, et environ 12 300 voyages de camions ont été effectués, ce qui représente des avancements de travaux d'approximativement 82 %.

De plus, les travaux sont maintenant concentrés au secteur Est de la recharge. Vous verrez également les sections se fermer de manière finale en revenant vers l'ouest d'ici la fin novembre pour, ensuite, effectuer la remise en forme des terrains, au plus tard, le 31 décembre 2021.

Nous avons accepté les prévisions budgétaires 2022 de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan. La contribution de la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2022 est de 160 530,41\$; soit une légère augmentation en rapport avec l'augmentation des matières à traiter.

Cet été, vous avez sûrement remarqué que certains campeurs visiteurs ont profité de l'accès facile, vers les installations du marché public au Portail à l'entrée, pour se stationner au fond du sentier d'accès. **Nous avons donc procédé à l'achat d'une barrière à bras levant manuelle de douze (12) pieds**, pour contrôler l'accès aux kiosques du marché situé au portail d'entrée, auprès de Pivin & Drapeau inc., et ce, au coût de 3 051,26 \$, transport inclus, plus les taxes.

En terminant, sachez que vous pouvez visionner ou consulter les séances sur notre site web. De plus, prendre note que les réunions en présidentiel devraient débuter bientôt tout en respectant les règles de la santé publique.

Faites-vous vacciner et soyez courtois sur la route !



Julien Normand,
Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL

***Prochaine réunion du conseil :
Lundi, le 15 novembre 2021
à 19h30***



La salle du conseil n'a pas les dimensions nécessaires afin de respecter la distanciation sociale requise par la santé publique. Par conséquent, la réunion se fera à huis clos par visioconférence.



Vous avez des questions pour le conseil municipal ?

Vous pouvez les faire parvenir à l'adresse suivante :

danialh@pointe-aux-outardes.ca

TAXES MUNICIPALES

**PRENEZ NOTE QUE LE TROISIÈME VERSEMENT
DE VOS TAXES MUNICIPALES, POUR L'ANNÉE EN COURS,
ÉTAIT LE 20 SEPTEMBRE DERNIER.**



Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité : par chèque ou en argent comptant.

PRENDRE NOTE QUE LORSQUE VOUS INDIQUEZ LE NUMÉRO DE COMPTE SUR VOTRE CHÈQUE, LE NUMÉRO À INSCRIRE EST VOTRE MATRICULE. VOUS POUVEZ AUSSI JOINDRE VOTRE COUPON.

Noter que la municipalité **NE DISPOSE PAS** de terminal pour le paiement Interac.



PHOTOS RECHERCHÉES

Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes : vos photographies. Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.



Merci à Mme Michèle-Anne Gagné, M. Rudy Landry, Mme Karine Blouin, M. Robin Tremblay, Mme Geneviève St-Laurent et Mme Aline Marin pour les photos publiées ce mois-ci.

N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :
municipalite@pointe-aux-outardes.ca

CHANGEMENT D'HEURE



Dimanche, le **7 novembre** prochain, nous passerons à l'heure d'hiver.

À 3 heures du matin, il faudra reculer d'une heure. Il sera alors 2 heures.

De plus, saviez-vous que chaque année, il est recommandé de **vérifier le bon fonctionnement de vos détecteurs de fumée** au moment du changement d'heure ?

ÉLECTION MUNICIPALE

Élection générale municipale

LE 7 NOVEMBRE,

je vote!

De 9 h 30 à 20 h 00



MOTS CACHÉS : PLATS CUISINER (13 lettres mélangées)

G	S	E	T	T	E	L	U	O	B	C	I	T
A	L	D	E	U	D	N	O	F	R	E	T	E
L	N	A	B	I	S	Q	U	E	E	D	O	V
A	I	L	C	S	S	I	M	B	N	A	R	I
N	R	L	L	E	L	E	A	B	O	N	S	C
T	A	I	S	I	H	C	A	H	T	N	U	U
I	V	R	E	E	R	U	P	I	O	O	O	T
N	A	G	E	D	A	D	N	A	R	B	C	U
E	N	L	E	G	A	T	O	P	I	R	S	O
S	E	L	L	E	N	E	U	Q	M	A	U	G
G	E	T	U	O	R	C	U	O	H	C	O	A
A	E	E	S	S	A	C	I	R	F	O	C	R

CARBONNADE
CHOUROUTE
QUENELLES
GALANTINE
BOULETTES
FRICASSEE
BRANDADE
GRILLADE
COUSCOUS
MIROTON
NAVARIN
POTAGE
FONDUE
BISQUE
HACHIS
RAGOUT
GELEE
GLACE

CREME
PUREE
CIVET
ROTI

Réponse à la
page : 30



NOUVEAU SITE WEB

Après plusieurs semaines de travail, la municipalité de Pointe-aux-Outardes est fière de vous annoncer qu'une refonte du site web de la municipalité a été réalisée par ImageXpert.

Son apparence obsolète, sa baisse de performance et son manque d'accessibilité ont fait en sorte que le temps était venu d'optimiser le site. Avec cette refonte, le site web est maintenant davantage accessible aux appareils mobiles, plus moderne et plus efficace.

Le nouveau site web fera son apparition au début novembre, surveillez bien les médias sociaux.



MOTS CACHÉS : OBJETS DE COLLECTION (11 lettres mélangées)

C	H	R	O	M	O	S	E	T	R	A	C	E
E	R	B	M	I	T	S	R	U	O	T	E	T
E	G	A	L	L	I	U	Q	O	C	A	V	I
T	C	D	R	A	V	U	B	E	B	H	E	O
T	S	U	C	R	E	N	A	R	D	C	F	B
E	O	T	E	U	O	J	E	R	V	I	L	E
I	L	E	P	O	U	P	E	E	O	E	L	H
V	Y	G	O	T	E	N	G	I	S	R	N	C
R	T	A	D	L	O	S	L	P	U	U	O	I
E	S	M	E	R	I	L	E	R	I	T	T	F
S	T	I	T	N	O	H	C	O	C	I	U	F
G	R	E	N	O	U	I	L	L	E	O	O	A
R	E	I	R	D	N	E	L	A	C	V	B	A

CALENDRIER
COQUILLAGE
GRENOUILLE
SERVIETTE
TIRELIRE
AFFICHE
CHROMOS
VOITURE
BOUTON
BUVARD
COCHON
PIERRE
POUPEE
SIGNET
SOLDAT

TIMBRE
BOITE
CARTE
IMAGE
JOUET
LIVRE
STYLO
SUCRE
CHAT
FEVE
OURS
BD



Réponse à la page : 30

SERVICE DES LOISIRS

Novembre, mois du souvenir et des préparations en vue de la saison hivernale. Ce mois-ci, j'ai plusieurs messages pour vous et/ou choses à mettre à votre agenda. **Samuel Plante, superviseur aux loisirs et à la culture**

PARCS ET ESPACES VERTS - AVIS IMPORTANT



L'hiver est sur le point de montrer le bout de son nez, les distributrices de désinfectant pour les mains seront remises pour la saison, et certains modules auront des sections inaccessibles pour l'hiver.

Toutefois, tant que les modules de jeux seront accessibles, merci de prévoir votre désinfectant pour les mains. Il est donc important de vous désinfecter les mains avant et après l'utilisation de nos installations.

FRIGO COMMUNAUTAIRE

Simplement pour vous rappeler que le frigo communautaire situé au Centre des loisirs est toujours fonctionnel. Il est important de mentionner que c'est un moyen de lutter contre le gaspillage de nourriture par un système de partage et de redistribution des denrées alimentaires.



Le principe est simple : les contributeurs peuvent remplir le frigo en y déposant de la nourriture et, tous ceux qui le désirent, peuvent venir chercher ce dont ils ont besoin. C'est un projet pour tous, peu importe la situation financière. **Objectif** : Réduire le gaspillage alimentaire sur le territoire ! Nous sommes bien contents du roulement et encourageons toute la population à se joindre au mouvement du frigo !!! Pour toutes les actualités au quotidien. <https://www.facebook.com/frigoscommunautaires/>

PATINOIRE DE HOCKEY

La patinoire de hockey a pris forme au cours de la dernière semaine. Nous attendons que le temps froid fasse son apparition afin de pouvoir commencer à faire la glace. Comme la réglementation concernant les mesures sanitaires à prendre pour lutter contre la Covid-19 change régulièrement, je pense être en mesure de vous communiquer plus de détails en décembre.

TROUPE ART'SCÈNE



Prendre note que les Minis (7-12 ans), de la Troupe Art'Scène, offriront un récital en présence d'un public restreint avant Noël.

La date vous sera annoncée dans le prochain cacardeur et sur nos différents médias sociaux.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Les mesures de distanciation sociale et les mesures sanitaires seront en vigueur en TOUT TEMPS.

Horaire : les mercredis entre 16 h 00 et 19 h 00.

Services : prêts de livres, de jeux de société et de casse-têtes.



POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A

NOËL DES ENFANTS

Comme le veut la tradition, plusieurs enfants auront encore la chance de recevoir un cadeau du Père Noël. En raison des règles de santé, la remise des cadeaux se fera au Centre des loisirs à tour de rôle, par petit groupe. La date, la méthode et les règles sanitaires vous seront transmises dans le prochain cacardeur ainsi que sur nos différents médias sociaux, et ce, dès qu'elles seront définies et publiées par le gouvernement.



Inscription des enfants OBLIGATOIRE **avant lundi, le 8 novembre 2021 à midi** : vous devez contacter Samuel Plante au 418-567-2177 poste 1, par courriel à loisirs@pointe-aux-outardes.ca ou par messagerie privée de la page Facebook de la Municipalité. Lors de l'inscription, veuillez indiquer le nom, la date de naissance et le sexe de l'enfant. Indiquer également votre nom.

PLACES LIMITÉES. C'est gratuit pour les enfants résidents de Pointe-aux-Outardes qui ont 12 ans et moins en date du 31 décembre 2021.

CAFÉ VIENNOISERIES



Mardi, le 9 novembre 2021 de 9 h 00 à 11 h 00
au Centre des loisirs. **Thématique :** changement de saison, comment cela nous affecte ?

Avec, bien sûr, café, croissants et biscuits. Une activité gratuite et différente mais quand même divertissante !

JEUX DE SOCIÉTÉ

Mardi, le 9 novembre 2021 de 11 h 00 à 15 h 00
jeux de société au Centre des loisirs. Apportez votre jeu ou venez essayer l'un de nos nombreux jeux.

Inscription obligatoire par courriel à loisirs@pointe-aux-outardes.ca ou en communiquant au 418-567-2177 poste1.



FAITES VITE, LES PLACES SONT LIMITÉES !

ESPACE FAMILLE

Ateliers psychomoteurs,
samedi, le 13 novembre 2021
dès 9 h 00 grâce à
l'organisme Grains de Soleil
Côte-Nord, au Centre des
loisirs.

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES,

communiquer directement
avec Grains de Soleil Côte-
Nord au 418-567-2712.

Réserver rapidement puisque
les **PLACES SONT
LIMITÉES.**

**IDÉES DE CADEAUX
ÉCORESPONSABLES**

**HORAIRE
MARDI AU SAMEDI
9 H À 16 H**

**LE 6 NOVEMBRE AU MAGASIN DE RÉEMPLOI
LANCEMENT : COLLECTION DE L'ATELIER PHASE 2
CRÉATIONS FABRIQUÉES À 100 % DE MATIÈRES
RÉCUPÉRÉES**

SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de compléter le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui effectue les travaux ?
- Quand débuteront les travaux ?



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

PROGRAMME RÉNO-RÉGION

**PROGRAMMATION 2021-2022
JUSQU'AU 31 MARS 2022**



Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant ?

Votre revenu est limité ?

Le programme RénoRégion peut vous être utile !

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des déficiences relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux déficiences qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.



IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.
Formulaire de demande disponible au bureau municipal.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même.**



SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

RAMONAGE DE CHEMINÉE

Avez-vous nettoyé votre cheminée pour la prochaine période hivernale ? Sachez que la municipalité est en mesure de vous prêter des brosses pour le ramonage de votre cheminée. Il vous suffit de communiquer au 418-567-2203.



Vous aimez profiter de la chaleur et de l'ambiance de votre foyer au bois les soirs de grands froids ? Ce plaisir vient toutefois avec l'obligation d'effectuer le ramonage de la cheminée tous les ans.

Chaque bûche brûlée laisse des traces de suie et de goudron d'où la création de crésote (formée par la condensation de gouttelettes de goudron sur les parois).

Le Code national de prévention des incendies du Canada précise qu'une accumulation de plus de 3mm (1/8 po) de créosote ou de particules de suie sur les parois d'une cheminée représente un risque d'incendie.

Source : <https://www.caaquebec.com/fr/a-la-maison/conseils/capsules-conseils/conseil/show/sujet/ramonage-de-cheminee-plus-quune-simple-affaire-de-brossage/>

BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE



L'hiver approche à grands pas. Nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale.

Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.

LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

À compter du **15 octobre, et ce, jusqu'au 30 avril de l'année suivante**, vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions, par exemple :

- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.



JEUX - DIVERTISSEMENT

TROUVE LES 11 ERREURS, PUIS COLORIE LE DESSIN



NOMS D'OISEAUX – Reconstituez le nom sur la ligne. Ensuite, reformez un autre nom d'oiseaux avec les lettres situées dans les cases colorées.

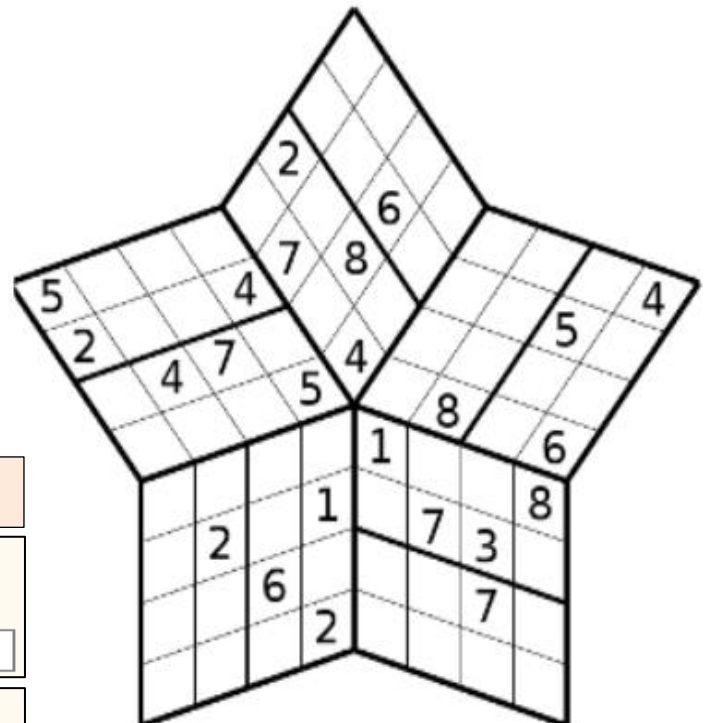
Le Spark Sudoku : Placer les chiffres 1 à 8 dans chaque région, ligne et colonne.

TUAPSEL							
ITLTOEN							
XDRRIEP							
NNUVAAE							
GGEIOCN							
CNILAEP							
NIOEMUA							

LE COMPTE ES BON

281					
2	4	5	6	8	50

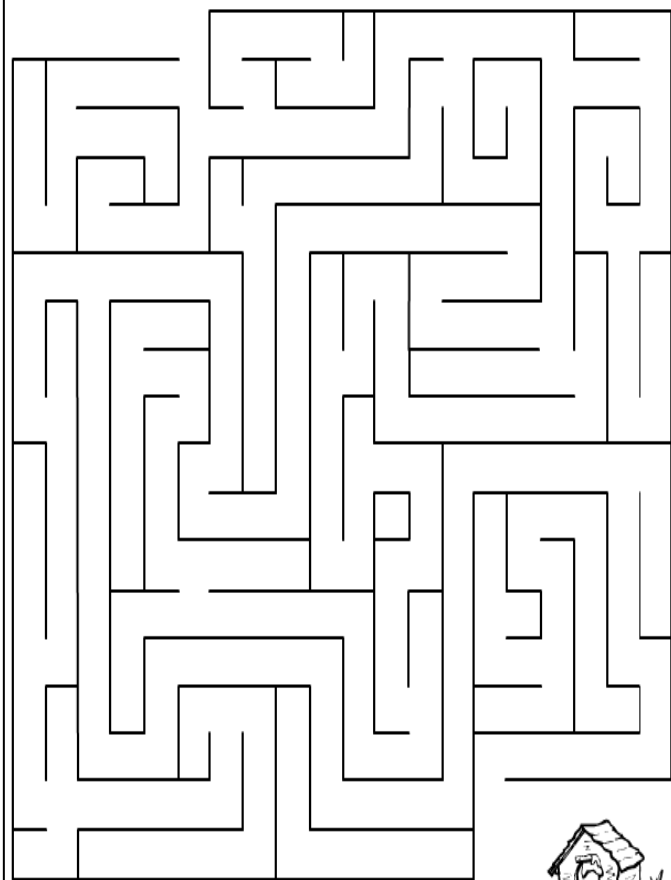
356					
2	4	6	6	7	50



Réponses à la page : 30



LABYRINTHE : Aide brutus à retrouver sa niche



MÉLI-MÉLO

Repositionnez les lettres dans le bon ordre afin de former des noms de poissons.

1. AMNOSU _____
2. AACEHINNOU _____
3. EIRTTU _____
4. AEFLNT _____
5. AEGHNR _____
6. ADEINRS _____
7. CEEHPR _____
8. BORTTU _____
9. AEGIKMNNOS _____
10. ADENOPS _____

FUTOSHIKI - NIVEAU FACILE

Remplissez la grille de sorte qu'à la fin, chaque rangée et chaque colonne contiennent les chiffres de 1 à 4. Aucun chiffre ne peut être répété dans une rangée ou une colonne. Observez bien les symboles entre les cases pour déduire quels sont les chiffres manquants dans la grille.

3		◀							
	1			3		1			
							4		
						2			

LE MOT ÉGARÉ

Le jeu est basé sur le même principe que celui du mot mystère conventionnel, sauf que c'est à vous de former la liste des mots qui se trouvent dans la grille. Pour vous faciliter la tâche, nous avons indiqué le nombre de lettres que contiennent tous les mots à repérer. Aussi, le thème donné est tout à fait respecté. À la fin, il ne vous restera que les lettres qui formeront le mot égaré.

Liste des mots (nombre de lettres)

4

5

7

8

9

_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

10

11

THÈME : des oiseaux

E	L	L	E	D	N	O	R	I	H	T	U
L	T	E	D	R	A	T	U	O	E	T	A
B	O	T	C	Y	G	N	E	H	T	E	E
A	R	T	O	U	R	A	T	A	T	N	N
R	U	E	E	N	R	M	M	R	E	I	R
A	O	V	I	E	I	A	E	F	U	T	U
P	T	U	U	V	R	L	M	A	O	R	O
E	U	A	O	A	R	F	E	N	H	A	T
S	A	F	B	U	S	E	U	G	C	M	E
N	V	O	I	W	I	K	P	S	R	A	J
I	U	E	H	C	U	R	R	E	P	U	L
T	E	U	Q	O	R	R	E	P	L	E	E

Mot égaré (11 lettres):

Réponses à la page : 30



OPÉRATION NEZ ROUGE

OPÉRATION NEZ ROUGE EST DE RETOUR SUR LES ROUTES

L'année 2021 marque le retour sur la route pour l'Opération Nez rouge avec une campagne de raccompagnement qui permettra d'offrir aux Québécois et Québécoises une option supplémentaire pour rentrer à la maison en toute sécurité ! La grande famille de Nez rouge démontre ainsi sa détermination et son impressionnante capacité d'adaptation.



Pour les municipalités de la MRC Manicouagan les services sont offerts entre 20 h 00 et 3 h 00 et les dates de la campagne 2021 sont :

- | | |
|---------------------|---------------------|
| • 26 et 27 novembre | • 10 et 11 décembre |
| • 3 et 4 décembre | • 17 et 18 décembre |

COMMUNIQUER AU 418-589-5567

IL N'Y A PLUS DE TOLÉRANCE POUR UN VERRE DE TROP, ON PEUT S'AMUSER EN TOUTE SÉCURITÉ !

Pour un raccompagnement, pensez à :

- NEZ-ROUGE (418-296-5774) ;
- AUX AMIS ;
- AUX PARENTS ;
- À TZ (418-297-2611) ;
- OU SINON, PRENEZ UN TAXI (418-589-3333)



Pour devenir bénévole

Communiquer au 418-589-5567 ou référez-vous au site Internet www.operationnezrouge.com afin de compléter le formulaire.

PRENEZ LES RENNES DE VOTRE SÉCURITÉ

Les facultés affaiblies ne sont pas juste associées
à l'alcool. Elles concernent aussi la fatigue,
les drogues ou les médicaments.

LE SAVAIS-TU ?



**LE RISQUE D'ACCIDENT MORTEL CAUSÉ
PAR LES FACULTÉS AFFAIBLIES EST NUL
SI TU RESTES COUCHER CHEZ TON AMI·E.**

Il est 4,5 fois plus élevé si tu prends la route
avec une alcoolémie de 51 à 80mg/100ml.

**TU N'ES PAS À L'ABRI, MÊME SI TU
PRENDS TON AUTO POUR LA PREMIÈRE
FOIS AVEC LES FACULTÉS AFFAIBLIES.**

De 2014 à 2018, 84 % des sanctions pour une infraction
au Code criminel liée à l'alcool constituaient une première
sanction. Ce n'est vraiment pas juste une affaire de récidiviste.



**FENÊTRE OUVERTE OU FERMÉE,
LA FATIGUE EST EN CAUSE DANS 21 %
DES ACCIDENTS MORTELS EN VOITURE.**

Il fait -25°C dehors, et tu pensais ouvrir ta fenêtre
pour rester éveillée sur la route ? Mauvaise idée !

**L'OPÉRATION NEZ ROUGE PEUT
COMPTER SUR LE SOUTIEN DE LA SAAQ
DEPUIS 37 ANS POUR VÉHICULER
SON MESSAGE DE SENSIBILISATION.**

Ensemble, nous sommes fiers de contribuer
à l'amélioration du bilan routier.



CAPSULE PRÉVENTION INCENDIE

Les statistiques des années 2015 à 2017 démontrent qu'en moyenne 44 décès surviennent annuellement lors d'incendies de bâtiments.

Sur les quelque 4 700 bâtiments résidentiels incendiés annuellement, seulement 68% étaient équipés d'un avertisseur de fumée ou d'un système d'alarme incendie. Dans 15% des cas, il n'y avait aucun équipement de sécurité incendie.



L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies. Vérifiez régulièrement son fonctionnement, qu'il soit à pile ou électrique.

- Remplacez périodiquement sa pile ou utilisez, si possible, une pile longue durée comme une pile au lithium.
- Ne retirez jamais la pile de l'avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche de sourdine de l'appareil.
- Tout avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Si aucune date de fabrication n'est indiquée, l'avertisseur de fumée doit être remplacé sans délai.

L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone (CO) et l'avertisseur de CO ne détecte pas l'incendie. Procurez-vous les deux types d'avertisseurs ou un avertisseur qui détecte à la fois la fumée et le monoxyde de carbone, pour plus de sécurité, si vous possédez une ou plusieurs sources de monoxyde de carbone (CO).

VISITE DES POMPIERS DANS LES RÉSIDENCES DE LA MUNICIPALITÉ



En novembre, les pompiers circuleront dans la municipalité afin de visiter les résidences dans le cadre du *Programme de vérification des avertisseurs de fumée*.

Il s'agit de faire une visite à domicile ayant pour but de vérifier si le règlement de prévention d'incendie est respecté, d'informer et de sensibiliser les citoyens sur les moyens mis à leur disposition concernant la prévention incendie.

Ainsi, les pompiers vérifient, entre autres, l'installation et l'entretien des avertisseurs de fumée, notamment s'il y a un avertisseur de fumée fonctionnel sur chaque étage, y compris le sous-sol de votre résidence.



En fait, selon le ministère de la sécurité publique, le risque de mourir dans un incendie est deux (2) fois supérieure en l'absence d'avertisseurs fonctionnels. De même, plus de 90 % des incendies mortels se sont produits dans des bâtiments résidentiels où 9 fois sur 10, il n'y avait pas de système de détection opérationnel.

VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE AVANT NOTRE VISITE !

Toutes les activités de prévention respecteront les recommandations du Guide des bonnes pratiques en prévention des incendies en cas de pandémie produit par le ministère de la sécurité publique.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Quand poser les pneus d'hiver

Les pneus d'hiver sont obligatoires à partir du 1^{er} décembre, et ce, jusqu'au 15 mars.



Vous pouvez évidemment prendre de l'avance et les faire installer dès l'arrivée de la saison froide. En effet, il est préférable de chausser notre voiture pour l'hiver bien avant la date butoir. Pourquoi ? C'est simple, parce qu'il y a de plus en plus souvent des bordées de neige en novembre. En effet, lors des premières neiges, les sorties de route se multiplient et nous comptons plusieurs accidents qui pourraient être évités si plus de gens chaussaient leur véhicule pour l'hiver plus tôt dans la saison !

À noter que la période acceptée au Québec pour l'utilisation des pneus cloutés est entre le 15 octobre et le 1^{er} mai.

Le test du 25 cents



Pour déterminer si vos pneus d'hiver sont encore sécuritaires pour la saison hivernale : insérez une pièce de 25 cents dans une des rainures du pneu, le nez du caribou vers le fond du pneu. Si vous apercevez le bout du museau du caribou, votre pneu n'a plus 6/32 de pouce (4,8 mm), donc il ne durera pas une saison complète de 10 000 km.

Prévenir l'usure prématurée : pression d'air dans les pneus

N'oubliez pas que vous devez maintenir une pression d'air adéquate afin de prévenir une usure prématurée des pneus et éviter le gaspillage de carburant. Il est donc recommandé de vérifier la pression d'air une fois par semaine si vous faites beaucoup de kilométrage ou au minimum une fois par mois, afin d'ajouter de l'air au besoin.

JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE



Depuis sa création en 1991, la *Journée Mondiale du Diabète*, organisée chaque 14 novembre, est le symbole d'une mobilisation collective.

Son objectif : mieux faire connaître le diabète, sa prise en charge et surtout les moyens de le prévenir.

Vous savez qu'il est possible de prévenir la majorité des cas de diabète de type 2 et d'éviter une détérioration de la condition de santé tout en maintenant une qualité de vie supérieure, et ce, en adoptant de saines habitudes de vie et en encourageant la création d'environnements favorables à l'adoption de ce type de comportements. L'activité physique quotidienne, la saine alimentation et la diminution du stress et de l'anxiété en sont de bons exemples.

NŒUDVEMBRE 2021

Fondé en 2003, PROCURE est le seul organisme de bienfaisance dans la lutte contre le cancer de la prostate. Il sensibilise, soutient et informe les personnes concernées par cette maladie. Il promeut et contribue au financement de la recherche de classe mondiale.



En octobre dernier, PROCURE a entamé sa 8^e édition de **Nœudvembre, campagne de sensibilisation invitant les Québécois à lutter contre le cancer de la prostate** avec style en portant le nœud papillon conçu par le créateur Philippe Dubuc, symbole de la lutte contre cette maladie qui touche douze (12) hommes par jour au Québec et qui est le cancer le plus fréquemment diagnostiqué chez les hommes.

Le 19 novembre prochain marquera la Journée sensibilisation au cancer de la prostate. Pour l'occasion, l'organisme PROCURE incite tous les Québécois à porter le nœud papillon dans le cadre de l'événement Nœudvembre.

CLINIQUE DE VACCINATION

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT



VACCINATION UNIQUEMENT À
CHUTE-AUX-OUTARDES, LE 10 ET 11 NOVEMBRE
AU CLUB DE L'ÂGE D'OR - 1, RUE DE L'ÉCOLE
Pour prendre rendez-vous téléphoner au
1-844-407-0967 du lundi au vendredi
entre 8 h 00 et 19 h 00.

- Ayez en main vos cartes d'hôpital et d'assurance-maladie
- Vous êtes invités à porter un chandail à manches courtes

Le vaccin est GRATUIT pour les clientèles suivantes :

- Les personnes âgées de 75 ans et plus ;
- Les personnes âgées de 6 mois et plus atteintes de maladies chroniques ;
- Les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, durant toute leur grossesse, et les femmes enceintes en bonne santé, durant le 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse ;
- Les aidants naturels et les personnes résidant sous le même toit que celles qui ont plus de risques de présenter des complications et les personnes résidant sous le même toit que les enfants de moins de 6 mois ;
- Les résidents de tout âge des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ainsi que des ressources intermédiaires ;
- Les travailleurs de la santé.

Si vous ne faites pas partie des personnes admissibles à la vaccination gratuite, vous pouvez également recevoir le vaccin dans une clinique de vaccination de votre choix (CLSC, clinique médicale ou pharmacie). Comme les frais peuvent varier, contactez la clinique choisie pour connaître le coût exigé.

AUTRES CLINIQUES DISPONIBLES SUR RENDEZ-VOUS

BAIE-COMEAU – Au Centre commercial Laflèche
(Entrée du côté de la salle de quilles)

Les 2, 5, 6, 8 novembre

Téléphoner au 1-844-407-0967 pour prendre un rendez-vous

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT (deux (2) façons de procéder)



- Téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)**, laisser votre nom et numéro de téléphone.
- Présentez-vous à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.

Horaires du service : **Municipalité de Pointe-aux-Outardes** située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8 h 00 à 9 h 45.

En ce qui concerne les mesures sanitaires.

Prendre note que vous devrez suivre les consignes qui vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.



Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201806024482-01

BINGO TÉLÉ

TOUS LES JEUDIS À 19 h 30

Total des prix 3 000\$
à chaque semaine

Livret : 10\$ Bonanza : 1\$

POINT DE VENTE :

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (TVRP)
113, rue Vallilée. Pour information : 418-567-2650.

**Heures d'ouverture pour
acheter vos cartes**

**Mardi de 8 h 30 à 16 h 00
Mercredi de 8 h 30 à 16 h 00
Jeudi de 8 h 30 à 19 h 15**

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - CALENDRIER

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

NOVEMBRE				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24/25
27	28	29	30	31/1



Ordures : lundis



Recyclage : vendredis



Installations fermées : le 24, 25 et 31 décembre

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

- Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE

1 2 3 4 5 6 7

- Bouteilles
- Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- Bouchons et couvercles de plastique
- 6
- Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- Bouteilles, contenants, pots
- Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- Boîtes de conserve, couvercles
- Canettes métalliques et en aluminium

Écocentre de Baie-Comeau (418-589-4557)
du mardi au samedi de 8 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

Magasin de réemploi phase 2 :
du mardi au samedi de 9 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

DEVENEZ UN PRO DU RECYCLAGE - Jetez un coup d'oeil au verso de votre calendrier

Vous avez un doute?
Téléchargez
l'application



RECYCLAGE

CONTENANTS • EMBALLAGES • IMPRIMÉS

REPENSER
RÉDUIRE
RÉEMPLOYER
RECYCLER
VALORISER



Papier et carton
non souillés
(défaire les boîtes)



Contenants multicouches
(lait, jus et autres avec ou
sans bouchon)



Feuilles (en boule) et
assiettes d'aluminium



Métal



Sacs de plastique accumulés
dans un sac transparent fermé



Emballages et contenants de plastique
(numérotés de 1 à 7, **sauf 6**)



Pots et bouteilles en verre
(avec ou sans étiquette)

AGIR
POUR DEMAIN

ANNONCE



25 ans

CAFÉS-RENCONTRES MOIS DE NOVEMBRE

Pour les personnes qui seraient désireuses d'être accompagnées et guidées
pour bien vivre le deuil d'un être cher.

L'Arc-en-ciel est là pour vous accompagner dans cette épreuve.



QUAND
Les lundis 8 et 22 novembre
dès 19 h 00

LIEU
835, boul. Joliet

Vous devez nous aviser de votre
intention d'être présent auprès
de Yolande 418-589-8055 ou
auprès de Brigitte 418-296-9725

Nous vous invitons à visiter
notre page Facebook :



L'Arc-en-ciel entraide face au deuil

Conception : Johanne Comeau



LE CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI EST LÀ POUR TOI !

SERVICES
GRATUITS
POUR LES
15 À 35 ANS

SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI

Les services d'aide à l'emploi consistent à un accompagnement personnalisé pour la recherche d'emploi, l'aide à la rédaction de CV et de lettre de présentation, les techniques d'entrevue, l'Information scolaire et professionnelle, les stages en entreprise, etc. Des ateliers de groupe peuvent également être organisés.

DÉPART@9

Ce programme offre un accompagnement centré sur les besoins du jeune qui permettra de faciliter son intégration socioprofessionnelle, qu'il s'agisse de trouver un emploi ou d'effectuer un retour aux études.

LE CRÉNEAU

Programme qui vise la persévérance scolaire, l'autonomie personnelle et sociale ainsi que la participation à des projets d'entrepreneuriat, de bénévolat et de volontariat.

MES FINANCES, MES CHOIX

Programme d'éducation financière qui comprend des ateliers sur différents thèmes tels que le marché du travail, la consommation responsable, les moyens d'épargner, l'endettement, etc.

PLACE AUX JEUNES

Programme pour guider les jeunes chercheurs d'emploi dans leurs démarches d'établissement en région en leur faisant connaître entre autres les employeurs potentiels, les logements, les incitatifs financiers.

Pour information :

Carrefour jeunesse-emploi de Manicouagan

872, rue de Puyjalon, Baie-Comeau

418 589-8589 

www.cjemanic.com

Mission

Le CJE a pour mission de permettre aux jeunes adultes (15 -35 ans) d'être des citoyens responsables et des membres actifs de la société par de l'accompagnement personnalisé visant leur insertion sociale et de saines habitudes, du soutien au développement de leurs compétences et de leur employabilité et de l'aide à la concrétisation de leurs projets de vie.

RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT

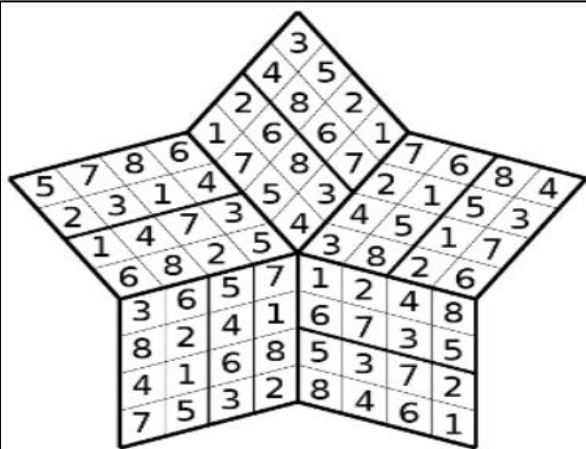
RÉPONSE MOTS CACHÉS – PLATS CUISINER

BOUILLABAISSE

RÉPONSE LES 11 ERREURS



RÉPONSE SPARK SUDOKU



RÉPONSE NOMS D'OISEAUX

TUAPSEL	S	P	A	T	U	L	E
ITLTOEN	L	I	N	O	T	T	E
XDRRIEP	P	E	R	D	R	I	X
NNUVAAE	V	A	N	N	E	A	U
GGEIOCN	C	I	G	O	G	N	E
CNILAEP	P	E	L	I	C	A	N
NIOEMUA	M	O	I	N	E	A	U

SOLUTION: VAUTOUR

RÉPONSE **LE**
COMPTE EST BON

$$\begin{aligned} 50 - 8 &= 42 \\ 42 + 4 &= 46 \\ 46 \times 6 &= 276 \\ 276 + 5 &= 281 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} 50 + 7 &= 57 \\ 57 + 6 &= 63 \\ 63 - 4 &= 59 \\ 59 \times 6 &= 354 \\ 354 + 2 &= 356 \end{aligned}$$

MÉLI-MÉLO

- | | | |
|-------------|-----------|----------|
| 1. HANCHE | 5. CUISSE | 9. GENOU |
| 2. JAMBE | 6. COUDE | 10. MAIN |
| 3. CHEVILLE | 7. PIED | |
| 4. DOIGT | 8. BRAS | |

FUTOSHIKI

3	2	4	1
4	1	2	3
2	3	1	4
1	4	3	2

4	2	3	1
1	3	2	4
3	4	1	2
2	1	4	3

RÉPONSE MOTS CACHÉS – OBJETS DE COLLECTION

AUTOCOLLANT

MOT ÉGARÉ

buse, émeu, grue, jars, kiwi, cygne, hibou, flamant, harfang, outarde, vautour, chouette, épervier, fauvette, marabout, martinet, perruche, étourneau, gélinothe, perroquet, hirondelle, inséparable

Réponse : tourterelle

RÉPONSE LABYRINTHE

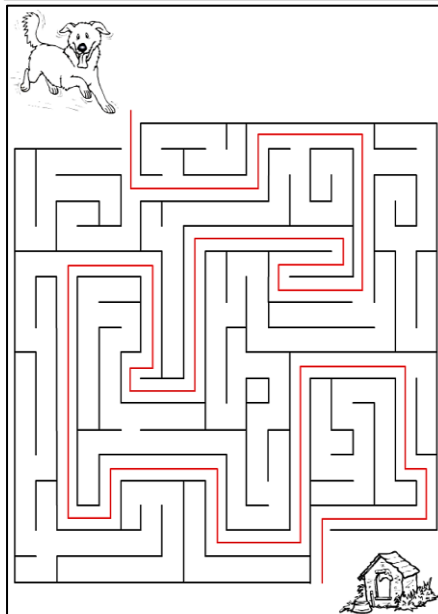


TABLE DES MARÉES



VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

Day	Time	Metres	jour	heure	mètres	Day	Time	Metres	jour	heure	mètres
1	0507	0.8	16	0556	0.7	9	0452	2.8	24	0439	2.4
	1116	2.8		1207	3.2		1036	0.5		1014	0.9
MO	1717	0.8	TU	1827	0.5	TU	1706	3.7	WE	1644	3.2
LU	2330	3.1	MA			MA	2353	0.4	ME	2323	0.8
2	0546	0.5	17	0031	2.9	10	0551	2.6	25	0522	2.3
	1156	3.1		0631	0.6		1134	0.8		1056	1.0
TU	1806	0.4	WE	1244	3.3	WE	1808	3.4	TH	1729	3.0
MA			ME	1908	0.4	ME			JE		
3	0016	3.2	18	0109	2.9	11	0106	0.7	26	0014	0.9
	0623	0.3		0703	0.6		0701	2.4		0615	2.3
WE	1236	3.5	TH	1318	3.5	TH	1248	1.0	FR	1150	1.2
ME	1851	0.1	JE	1945	0.3	JE	1921	3.1	VE	1823	2.9
4	0059	3.4	19	0145	2.9	12	0224	0.8	27	0115	1.0
	0701	0.2		0734	0.6		0820	2.4		0720	2.3
TH	1315	3.8	FR	1351	3.5	FR	1415	1.1	SA	1302	1.2
JE	1936	-0.1	VE	2020	0.3	VE	2041	3.0	SA	1929	2.8
5	0143	3.4	20	0219	2.8	13	0334	0.8	28	0221	1.0
	0740	0.1		0804	0.6		0936	2.5		0831	2.4
FR	1356	4.0	SA	1424	3.5	SA	1538	1.0	SU	1425	1.2
VE	2021	-0.2	SA	2054	0.4	SA	2156	2.9	DI	2041	2.7
6	0227	3.4	21	0253	2.8	14	0431	0.8	29	0320	0.9
	0820	0.1		0834	0.6		1038	2.7		0935	2.6
SA	1439	4.1	SU	1456	3.5	SU	1646	0.8	MO	1541	1.0
SA	2107	-0.2	DI	2128	0.4	DI	2258	2.9	LU	2151	2.8
7	0312	3.3	22	0327	2.7	15	0517	0.7	30	0412	0.8
	0902	0.1		0904	0.7		1126	3.0		1029	2.9
SU	1524	4.1	MO	1530	3.4	MO	1740	0.6	TU	1645	0.8
DI	2157	-0.1	LU	2202	0.6	LU	2348	2.9	MA	2251	2.9
8	0400	3.0	23	0402	2.6						
	0947	0.3		0937	0.8						
MO	1612	3.9	TU	1605	3.3						
LU	2251	0.2	MA	2240	0.7						

COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal

Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203

Télécopieur : 418-567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Site web : www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (mercredi soir) : 418-567-2281 poste 5109

Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur **est le 20 de chaque mois.**

